

QUEL AVENIR POUR LES STAPS ? (FILIERES, CARTE DES FORMATIONS, ETC)

Jean-François Gréhaigne
Professeur Émérite des Universités en STAPS
IUFM de l'Université de Franche-Comté.

Après l'intégration universitaire en 1975, le cursus STAPS s'est mis en place progressivement : DEUG, 1975 et 1976 ; Licence, 1977 ; maîtrise, 1981 ; DEA, 1983 et en 1977 la nouvelle INSEP s'est mise place. Des enseignants souvent militant de l'EPS, plein de vitalité et de projets ont été sollicités pour mettre en place les cursus de l'université naissante, remplaçant les CREPS, IREPS et ENSEP... La formation des enseignants d'EPS et la préparation au CAPEPS étaient le cœur du métier. En effet, les enseignants d'EPS du secondaire mis à disposition de l'enseignement supérieur se sont investis sans compter pour encadrer les étudiants, monter les cursus et les cours, s'impliquant dans la préparation du CAPEPS, avant la création des IUFM, sans parler de leur engagement dans la Formation continue bien vivante à l'époque. Les travaux en didactique de l'EPS s'amorçaient sous l'impulsion de la section EPS de l'INRP. De nouveaux objets de recherche pointaient leur nez, mais ils demandaient des méthodes de recherche autres que celles alors en œuvre, à l'époque. C'est dans ce contexte que s'est amorcée la rupture entre les préoccupations des enseignants d'EPS oeuvrant pour une formation professionnelle de qualité reposant sur une théorisation des pratiques et ceux qui se sont installés dans les cours théoriques relatifs aux disciplines outils.

On a été naïf dès le départ, car qui dit université, dit Maîtres de conférence, Professeurs d'Université etc... des postes à prendre pour de nouveaux venus pas pour les anciens combattants des UER-EPS. Aussi, à partir de cette époque, on a vu fleurir des thèses en physiologie de l'effort, en sociologie du sport, en histoire du sport et autres sujets relatifs au sport voire à la motricité animale. Pour réunir tout ce beau monde ont été créées en 1981 les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) qui constituent la 74^{ème} section du Conseil national des universités (CNU). Cette section pluridisciplinaire s'appuie sur diverses connaissances relevant des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales et parmi elles les sciences de l'intervention et la technologie des APS. Elles mènent aux métiers de la recherche et parfois aux métiers de l'intervention.

CNU et recrutement

Chacun sait que l'évaluation des travaux de recherche constitue une des tâches essentielles du CNU, qu'il s'agisse des qualifications ou des promotions. Pour illustrer le kaléidoscope (au sens d'assemblage d'éléments divers, parfois hétéroclites) que constituent les STAPS nous présentons tableau I et II les résultats des qualifications en 2010 aux fonctions de professeur des Universités et de Maître de Conférences.

Tableau I. Bilan qualification Professeur 2010 (source bilan 2010, 74e section)

QuickTime™ et un décompresseur TIFF (non compressé) sont requis pour visionner cette image.

Tableau II. Bilan qualification MCF 2010 (source bilan 2010, 74e section)

Bilan de la session de qualifications MCF 2010 de la section 74 du CNU

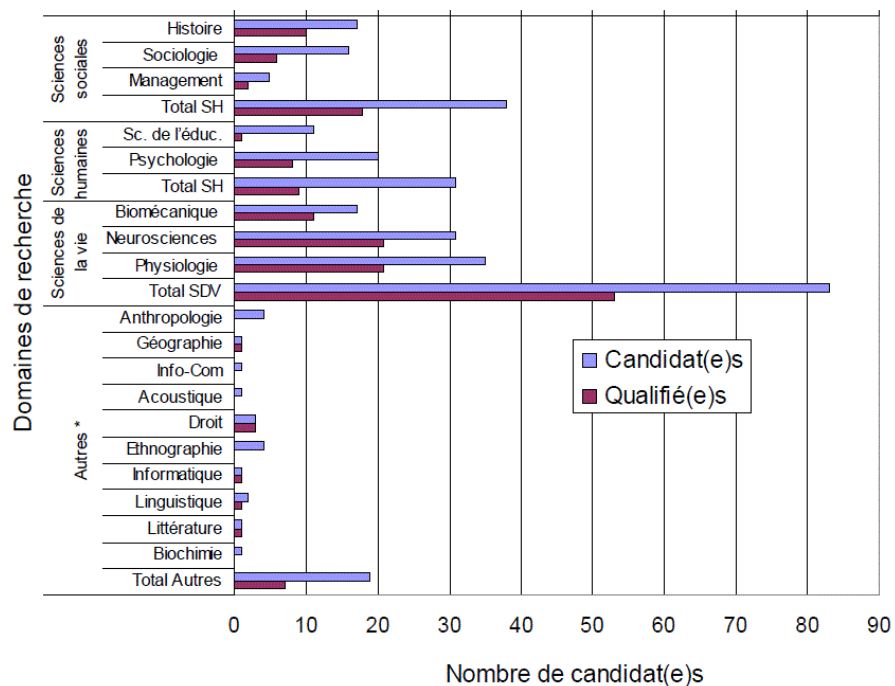


Figure 3. Domaine de spécialités des candidat(e)s et qualifications

La simple lecture des résultats montre que cette section est vraiment une « auberge espagnole » qui recouvre une vingtaine de section du CNU : alors quid de la 74 section ? Pourquoi ne pas se faire qualifier dans les sections existantes. À part quelques arguties scientistes, on n'a jamais vraiment répondu à cette question mais on a pu constater des trajectoires individuelles surprenantes et des promotions insolites. Enfin, au nom de la vraie science, il est à noter une différence importante entre le nombre de qualifié suivant les spécialités d'origine avec une omnipotence des sciences de la vie. Mais, nous avons aussi à balayer devant notre porte. De fait, la création de l'agrégation (agrégation externe, premier concours d'agrégation en 1983 ; agrégation interne en 1989) a tari, en partie, le recrutement du cursus « éducation et motricité » pour de longues années. La fin des ENSEPS en 1973 avec sa dernière promotion (71-73) constitue un autre élément qui n'a pas aidé le développement de la recherche en éducation physique. Elle marque la fin de la présence française dans les instances internationales d'éducation physique et la mise à l'écart de la recherche française en intervention et didactique. Celle-ci mettra vingt ans à s'en remettre.

L'intervention

Alors, la communauté francophone sur l'intervention s'est organisée pour résister en créant l'Association de Recherche sur l'Intervention en Sport (ARIS) en publiant de nombreux articles et livres ainsi qu'en créant un journal : le Journal de la Recherche sur l'Intervention en Éducation Physique et Sport. Pour le trouver : <http://www.fcomte.iufm.fr> - Recherche - eJRIEPS . Il est publié sous format .pdf et téléchargeable.

Les sciences de l'intervention en EPS et en sport visent à proposer aux étudiants une formation générale solide dont les contenus sont en prise directe avec les transformations contemporaines du sport et l'évolution des connaissances scientifiques, techniques et pratiques dans le domaine des activités physiques et sportives. Cette formation met en valeur les approches et les démarches scientifiques, les problèmes technologiques, les problématiques éducatives dans leurs aspects les plus modernes qui sous-tendent toute formation dans les Activités Physiques, Sportives et Artistiques.

Conclusion

Rêvons un peu d'une utopie avec la création d'une section Sciences et Technologies de l'éducation physique et Sportives (STEPS) comme cela existe dans d'autres pays. Cela éviterait à certains des chercheurs d'être obligés de se faire qualifier en Sciences de l'Éducation alors même que la grande majorité des chercheurs qui ont investi les STAPS ne se risquent pas à faire valider leur travaux scientifique dans leur section d'origine.

Il est aussi curieux de constater le regain d'intérêt pour la filière « Éducation et Motricité » avec la création des Masters enseignement. Cette voie si souvent déclarée « ringarde et dépassée » par ces mêmes collègues redevient soudain objet d'une attention soutenue de la part des STAPS avec beaucoup d'effort encore une fois pour mettre sur la touche ceux qui s'en occupaient. Un deuxième tour de l'histoire sans doute !